



**Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Copie
Adopté le

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
21 janvier 2008**

PRÉSENTS :

Alain Allard, président
Nathalie Audet, vice-présidente
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, gr. studio et extérieur 1
Luc Sénécal, gr. studio et extérieur 2
Sébastien Dumont, gr. entretien tech. TV
Michel Labrie, gr. CDI (1)
Marie-France Clément, gr. CDI (2)
Robert Fernet, gr. studio et RCI
Alain Des Roches, gr. ent. tech. et régie Radio
Jean-François Vary, gr. atelier-machinistes / maquillage-costumes
(1)

ABSENTS :

Bruno April, gr. mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production
Christian Goupil, gr. Infographie
Jose Godoy, gr. atelier-machinistes / maquillage-costumes
(2)
Johanne Hémond, gr. Design

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par :

COURRIEL : starfntl@bellnet.ca

SITE WEB : www.starfntl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h38.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 21 janvier 2008.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Michel Labrie

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 10

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h40.

3. PROCÈS-VERBAL , LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 29 NOVEMBRE 2007 (CAL)

Le procès-verbal du 29 novembre 2007 sera adopté au prochain CAL.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 DÉMISSION REPRÉSENTANT STUDIO ET RCI

Voir pièce jointe.

Suite à la remise de la lettre de démission de monsieur Robert Fernet, le CAL doit procéder à une élection pour combler le poste vacant.

MOTION 2

Afin de procéder à l'élection du représentant du groupe Studio et RCI de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale :

M. René Lemieux, président
M. Alain Lévesque, membre
Mme Suzanne Lemay, membre

Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Robert Fernet

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 10

La motion 2 est adoptée à l'unanimité à 18h47.

4.2 LETTRE D'ENTENTE MAQUILLEURS - COIFFEURS

Le CAL se pose la question à savoir si cette lettre d'entente est encore utile. L'an passé, un seul cas s'est prévalu de cette entente et ce, pour quelques semaines seulement. Le but de cette lettre d'entente était d'éviter que les producteurs privés engagent des pigistes plutôt que d'utiliser le service de nos membres employés de Radio-Canada. Le fait que les équipes sont en rotation depuis la nouvelle saison, le problème se résorbe de lui-même. Y a-t-il encore une nécessité à cette entente?

Alain Allard validera avec la Direction la nécessité de cette entente avant de la soumettre au conseil d'administration National (CAN).

MOTION 3

Il est proposé de maintenir jusqu'au 31 janvier 2009, la lettre d'entente locale faisant une dérogation à l'article 18 de la convention collective concernant *le choix d'un maquilleur / coiffeur par l'artiste* pour le groupe de maquilleurs / coiffeurs temporaires.

**Cette entente devra être entérinée par le conseil d'administration National.
(pièce jointe à cette motion)**

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Jean-François Vary

POUR : 9

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

TOTAL : 10

La motion 1 est adoptée à 18h40.

4.3 LETTRE D'ENTENTE RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

La Direction a mentionné que les demandes sont raisonnables; les gens sont honnêtes.

La lettre d'entente nous sert bien et permet de clarifier la différence entre un congé de maladie et une libération pour un rendez-vous médical.

MOTION 4

Il est proposé de déroger à l'article 18.3 de la convention collective concernant les rendez-vous médicaux des employés temporaires.

**Cette entente devra être entérinée par le conseil d'administration National.
(pièce jointe à cette motion)**

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Michel Labrie

POUR : 10

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

TOTAL : 10

La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 19h09.

4.4 CONGRÈS 2008 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Le 13^{ième} congrès du STARF se tiendra les 30-31 mai et 1^{er} juin 2008 à l'auberge des Seigneurs à Saint-Hyacinthe. Pour une première fois, la formule sera renouvelée et verra à favoriser les échanges entre congressistes.

MOTION 5

En vertu de l'article 4.5 des statuts du STARF et de l'article 7.5 des Règlements de Régie Interne de la section locale de Montréal et afin de procéder à l'élection des 42 délégués qui représenteront les secteurs de la section locale de Montréal au 13^{ième} congrès du STARF qui se tiendra les 30-31 mai et 1^{er} juin 2008 soit :

SECTEUR ARTISANS TVG

Ateliers -machinistes (6)

Design (2)

SECTEUR POST-PRODUCTION

Post-production (5)

CDI (9)

Infographie (2)

SECTEUR EXPLOITATION TV

TV Studios et extérieurs (8)

Entretien technique TV (4)

Mise en ondes (2)

SECTEUR EXPLOITATION RADIO

Archives / RCI / Entretien technique et régie radio (4)

Je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale :

M. René Lemieux, président
M. Alain Lévesque, membre
Mme Suzanne Lemay, membre

Advenant qu'il ne parvient pas (le comité d'élection) à trouver le nombre requis de délégués, le conseil d'administration pourra nommer les délégués manquants indépendamment des groupes auxquels ils appartiennent, mais le secteur visé est privilégié en premier lieu.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet
APPUYÉE PAR : Marie-France Clément

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 10

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 19h20.

4.5 COMITÉS LOCAUX D'ÉLECTION ET DE FINANCES

En ce qui concerne nos comités locaux, il n'y a rien qui mentionne la durée des mandats. Dans le but de donner l'opportunité à d'autres de s'impliquer, il est donc proposé de faire un appel à tous pour renouveler les comités d'élection et des finances de la section locale de Montréal. Suite à la banque de noms reçus, le CAL formera les nouveaux comités à la prochaine réunion régulière.

4.6 AMENDEMENT ARTICLE 2 DU FONDS DE DÉFENSE

Le 17 décembre 2007, une motion devait être présentée à l'assemblée générale annuelle des membres; malheureusement, il n'y a pas eu quorum à cette l'assemblée. Selon l'article 18 des statuts et règlements du Fonds de défense professionnel de la section locale de Montréal, s'il n'y a pas quorum lors de l'assemblée générale, le CAL pourra modifier les statuts. Cette motion vise à équilibrer l'excédent des revenus annuels de façon à mieux budgéter.

MOTION 6

Il est proposé de remplacer l'article 2 des statuts et règlements du Fonds de défense professionnel de la section locale de Montréal.

L'assemblée générale des membres de la section locale de Montréal décidera de la contribution annuelle au Fonds de défense jusqu'à concurrence de 50% de l'excédent des revenus annuels de l'exercice financier précédent.

Le conseil d'administration (CAL) pourra décider s'il n'y a pas quorum lors de cette assemblée.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Alain Des Roches

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

TOTAL : 10

La motion 6 est adoptée à 19h40.

4.7 BILAN DU PARTY DE NOËL STARF 2007

La secrétaire-trésorière fait un compte rendu des dépenses. Il y a eu 178 personnes présentes au party. La question se pose à savoir si l'on ne devrait pas revoir le concept faute de participation. Le but de cet événement social, c'est de rallier les gens. La période des fêtes n'est peut-être pas le moment idéal pour notre événement social.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS

RAPPORT DU PRÉSIDENT Alain Allard

Semaine du 26 au 30 novembre 2007

- **27 nov.** - Rencontre avec la Direction en compagnie du vice-président national, Michel Legault ainsi que la présidente du SCFP, Jacqueline Turgeon.
- **27 nov.** - Rencontre avec Jean-Yan Gagnon concernant différents dossiers.
- **28 nov.(am)** - Distribution des agendas en compagnie de Patrick Dionne.

- **28 nov.(pm)** - Atelier sur le respect qui a été très intéressant.
- **29 nov.(am)** - Rencontre mensuelle.
- **29 nov.(pm)** - Rencontre avec Michèle Hatto pour le suivi du groupe de travail du C.D.I.

Semaines du 3 au 14 décembre 2007

- **4 déc.** - Accompagnement d'un membre à un avis d'enquête.
- **5 déc.** - 41^e réunion locale du comité de griefs. 7 nouveaux griefs ont été discutés. Les griefs touchent principalement les mesures disciplinaires et on été déferés au niveau National.
- **6 déc.** - Party du STARF
- **7 déc.(am)** - Rencontre avec Jean-Yan Gagnon concernant différents dossiers en suspens.
- **7 déc.(pm)** - Rencontre avec la représentante de la firme comptable pour la présentation des états financiers.
- **13 déc.(am)** - Rencontre avec Michèle Hatto ainsi que Michel Comtois concernant le suivi du groupe de travail du CDI et le transfert d'information vers Michel Comtois nouvellement nommé en remplacement de Mme Hatto.
- **13 déc.(pm)** - Rencontre inter-unités radio anglaise en compagnie de Robert Fernet.
- **13 déc.** - Party du C.D.I.
- **14 déc.** - Comité de suivi de négo
- 1- Présentation de la méthode de calcul utilisée pour la lettre d'entente 13 (4000 heures).
- 2- Une liste à jour des derniers employés éligibles à l'indemnité de cessation d'emploi sera finalisée sous peu. Une lettre sera envoyée aux employés concernés.
- 3- Décision griefs N-123, N-124 et effet sur l'article 18.3 concernant la non-disponibilité des employés temporaires.

Semaine du 17 au 21 décembre 2007

- **17 déc.** - Assemblée générale - moins de 100 personnes se sont présentées à l'assemblée générale. Il n'y avait donc pas quorum. La rencontre est donc devenue informative.
- **18 déc.** - Rencontre mensuelle.
- **18 déc.** - (midi) C.A.N. téléphonique
- 1- Congé à traitement différé : nous attendons le texte final conforme à celui de la Guilde afin d'améliorer la flexibilité lors de la prise de congé.
- 2- Dossier CCRI concernant une prime offerte à certains employés. Le dossier est en médiation et le C.A.N. a décidé de poursuivre les démarches.
- 3- Lettre Profac : Le C.A.N. a rejeté une proposition visant à modifier la convention collective en rapport à la disponibilité et les appels de service.
- 4- Le C.A.N. a aussi rejeté une proposition visant la possibilité de mettre fin à l'emploi d'un employé temporaire à l'intérieur de six (6) mois **travaillés**.
- **20 déc.** - Inter-unités radio en compagnie de Robert Fernet et Alain Des Roches.
- Un litige sera amené au niveau National concernant une lettre d'entente avec les journalistes du réseau anglais pour ne pas comptabiliser les heures de travail exécutées sur surfer 4.
- Sirius : «**Sport extra**» sera revu et vérifié (employé temporaire)
- Plusieurs projets sont aussi à vérifier mais ça avance. Prochaine rencontre le 12 février 2008.

Semaines du 24 décembre au 18 janvier 2008

Vacances annuelles

**RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE
Nathalie Audet**

29 NOVEMBRE 2007

Rencontre mensuelle PTRC (AM).

6 DÉCEMBRE 2007

Derniers préparatifs du party de Noël du STARF.

Étant donné la faible participation, je me questionne si la formule de l'événement en vaut encore la peine. Peut-être devrions-nous regarder d'autres avenues...

17 DÉCEMBRE 2007

Assemblée générale annuelle des membres de la section locale de Montréal.

Étant donné qu'il n'y a pas eu quorum, soit 10% de nos membres, ce fût donc une réunion d'information.

18 DÉCEMBRE 2007

Rencontre mensuelle PTRC (AM).

20 DÉCEMBRE 2007

Dîner de Noël de l'exécutif avec notre secrétaire Jacqueline.

21 DÉCEMBRE 2007 au 14 JANVIER 2008

Déménagement et vacances.

17 JANVIER 2008

Accompagnement d'un membre au bureau de santé pour suivi de son accommodement pour des raisons médicales.

<p>Prochain CAL : LUNDI 25 février 2008</p>
--

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE Marie-Lou Faille

1. MOTION NOUVEAUX MEMBRES

Nous avons 9 nouveaux membres à entériner.

MOTION 7

Attendu que Ève Bernier, Étienne Bruyère, Sébastien Boivin, Benoît Chassé, Marie Dionne, Matthieu Gratton, Julie-Ève Neault, Sébastien Tremblay et Quoc Vinh Vu ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L. comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF.

(9)

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Michel Labrie

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 10

La motion 7 est adoptée à l'unanimité à 20h24.

2. MOTION COURRIEL # 1

La secrétaire-trésorière dépose la motion courriel #1 adoptée le 29 novembre 2007 pour qu'elle soit consignée au procès-verbal.

MOTION COURRIEL # 1

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 15 octobre 2007, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et/ ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 9

La motion # 1 courriel est adoptée le 29 novembre 2007.

3. MOTION ÉTAT FINANCIER

La secrétaire-trésorière dépose une motion afin d'adopter l'état financier de l'année 2006-2007.

MOTION 8

La secrétaire-trésorière propose que l'état financier de la section locale de Montréal du STARF pour l'année 2006-2007 (1^{er} juin 2006 au 30 juin 2007) soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Jean-François Vary

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 10

La motion 8 est adoptée à l'unanimité à 20h31.

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS DES RÉSULTATS

La trésorière présente les dépenses pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2007.

5. Semaine du 3 décembre

- Retour de vacances
- 41^{ème} réunion de griefs local de Mtl.
- Préparatif pour le Party de Noël STARF 2007.
- Rencontre avec Mireille Quinn, CA, directrice principale Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Semaine du 17 décembre

- Rencontre comité d'évaluation des emplois.
- Suivi de dossiers.

Semaine du 07 janv.08

- Permanence au bureau.
- Accompagnement d'un membre pour avis d'enquête.

Semaine du 14 janv.08

- Suivi de dossiers.
- Fermeture des mois juil-août-sept-oct 2007

Je vous souhaite une super année 2008 !

7. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES / MAQUILLAGE / COSTUMES (1) Jose Godoy

Jose Godoy est en congé annuel.

CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG GROUPE ATELIERS / MACHINISTES / MAQUILLAGE /COSTUMES(2) Jean-François Vary

Jean-François Vary n'a pas de rapport.

GROUPE DESIGN Johanne Hémond

Johanne Hémond a motivé son absence.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne**

1) **Groupe de travail Studio et extérieur :**

Depuis la nomination de Mme Michèle Hatto en remplacement de M. Yves Beaupré le comité est au point mort. Notre plan d'action établi avant les fêtes prévoit un échéancier très clair pour l'application de certaines mesures visant à améliorer le sort de nos membres en studio. Une rencontre entre Mme Michèle Hatto et le comité serait souhaitée de façon à mettre en place le plus rapidement possible le dit plan d'action.

À suivre...

**GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2)
Luc Sénécal**

1) **Problème de retard de paie pour les auxiliaires**

Plusieurs auxiliaires m'ont rapporté des retards dans leurs paies. Ils soumettent leurs cartes de temps à temps mais la validation ne se fait pas immédiatement. Chaque fois qu'ils doivent corriger leurs heures ou inscrire des notes sur leur horaire hebdomadaire c'est le directeur de site de l'émission qui doit faire la validation. Et c'est là que le problème survient car souvent ça prend plusieurs jours avant que la validation par le directeur de site se fasse. Pourtant ils avaient bien dit pendant le cours que la validation se ferait dans les 24 heures suivantes. Alors pour un auxiliaire ça

veut dire des fois qu'il lui manque plusieurs journées de travail sur sa paie. C'est très grave !!! Et le problème survient pour les permanents avec le temps supplémentaire non prévu ou les avancements temporaires lorsque la validation ne se fait pas à temps. C'est un signe de respect que de valider à temps!

GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV Sébastien Dumont

Je suis à la recherche d'une liste des babillards STARF de mon secteur.

Un technicien des émetteurs s'est vu refuser la continuité d'un avancement temporaire lorsque la personne dont il avait pris une partie de la tâche est revenue de congé de maladie. Lors du retour on lui a refusé la continuité des avancements même s'il a conservé les tâches qu'on lui avait transférées avant le départ en maladie de la personne.

Aux émetteurs, 2 postes de chef technicien, un à Montréal et un à Rouyn, ont été donnés en avancement temporaire pour plus de 6 mois. (Un an à chaque fois) sans aucun affichage.

Nous avons eu une information, provenant d'une personne bien placée, que des coupures se préparaient au niveau du service de la transmission.

GROUPE MISE EN ONDES Bruno April

Bruno April a motivé son absence et n'a pas de rapport.

GROUPE STUDIO ET RCI Robert Fernet

COMITÉ INTER-UNITÉS

Le 13 décembre, Alain Allard et moi avons rencontré Judith Blier, Robert Cuillerier et Jean-Yan Gagnon (ce dernier en conférence téléphonique) pour le bilan de la radio anglaise. Bien des points ont été réglés mais le cas des journalistes pose problème : madame Blier admet qu'elle n'a pas compilé les heures d'utilisation du surfer 4, car selon elle une lettre d'entente (supposée être datée de 2000) stipulerait que la radio anglaise bénéficie d'un accord avec le STARF pour ne pas compiler ces heures. Elle n'a pu nous montrer cette lettre avant ou après la rencontre du 20 décembre et la seule lettre qui s'en approche ne fait que mentionner une possibilité d'entente pour le surfer 1. Donc, rien d'officiel.

Le 20 décembre dernier, Alain Allard, Alain Des Roches et moi avons assisté à la 28^e réunion du comité conjoint local de travail inter-unités pour la radio, auprès de Jean-Yan Gagnon et de Robert Cuillerier. Dans l'ensemble, nous avons pu faire progresser les dossiers. Un point chaud doit encore être réglé : la radio anglaise. Suite à des vérifications et des ajustements, nous pourrions procéder à la signature du bilan d'avril à septembre 2007, selon la proposition de Jean-Yan. Nous avons signé l'avant-dernier bilan. Une nouvelle rencontre aura lieu le 12 février prochain.

RCI

Jean-Yan nous annonce que Sylvie Robitaille nous donnera prochainement une «photo» (lire : le portrait juste) de la situation à RCI. Rappel : des membres de la production utilisent illégalement le Surfer 4 alors que le studio C, sensé être réservé pour la production, est sous utilisé. Il y a même une personne qui fait du Webcam. Le tout sans projet inter-unités, au grand détriment de nous membres. Si la situation ne se règle pas bientôt, nous passerons aux griefs.

SPORT-EXTRA

J'ai rencontré Sylvain Gaspé (superviseur, production technique / information radio) le 20 décembre. On nous promet des changements pour les horaires au studio 30 (Sport-extra) afin de permettre aux techniciens et techniciennes de souffler un peu. On peut dire qu'il y a déjà eu du progrès, mais on peut faire mieux. J'ai aussi mentionné à M. Gaspé qu'il y avait peu de gens qui étaient formés pour le studio 30 et que cela posait des problèmes au niveau de l'affectation (maladies, etc.). Les quelques techniciens et techniciennes formés sont «au bout du rouleau». Il m'a assuré que plusieurs personnes sont appelées à

être formées prochainement. Aussi, il y aura bientôt deux postes temporaires affichés.

PARTY DE NOËL

Les commentaires sont mitigés : si certaines personnes ont eu beaucoup de plaisir, d'autres ont été déçus, allant même jusqu'à dire qu'on les a mis à la porte dès 10h00. Différences de perception?

DÉPART

Tel que mentionné dans un courriel envoyé à Alain Allard, Nathalie Audet et Marie-Lou Faille, j'annonce à tous mon départ en tant que représentant syndical pour la radio, pour des raisons professionnelles et personnelles.

CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO Alain Des Roches

Rencontre avec le Directeur Production Technique Stéphane Fournier

1-Discussion du nouveau réseau Sport Extra à propos du travail, des tâches et des postes à afficher pour l'inter-unités.

2-Suite à des retraites à la Radio, plusieurs postes pourraient être comblés dont une possibilité de 4 postes à la Régie centrale radio et de 3 postes en studio...à suivre.

3-Discussion sur le travail illégal dans plusieurs secteurs de la Radio. (Surfer 4)

Nouvel organigramme à la Radio

Stéphane Fournier rencontre les employés pour présenter un nouvel organigramme à la Radio. Nouvel organisation des tâches par les superviseurs et les chefs techniciens.

Cela donnera 1 poste de superviseur à combler ainsi que de 2 nouveaux postes de chef technicien à être affichés sous peu.

Discothèque virtuelle !!!

Le Superviseur de Production Gaston Robitaille apporte une discussion pour un nouveau projet de copier tous les CD de la discothèque sur des fichiers audio. Aucun traitement sonore, que de copier et glisser dans un disque dur. Quelle est cette juridiction? Réponse : le comité des nouvelles technologies apportera l'interrogation s'il y a lieu et il serait bon aussi de l'apporter à la rencontre mensuelle.

Formation STARE

J'ai eu la formation II du représentant. Bien aimé la formule, et appris beaucoup sur la mise en situation. Merci et Bravo.

3 Postes Gr7 MONO1133

Le processus de sélection est commencé.

Postes à la Polycopie/Archives

Les 2 postes permanents sont donnés à Fernand Héroux et Sylvain Trottier . Celui du poste temporaire à été donné à Katerine Poirier. J'ai fait part aussi auprès du comité de suivi de négo national, que le poste de Sylvain Trottier s'applique à l'article 24.1C de la convention collective.

Comité inter-unités

Signature du procès verbal, un meilleur bilan, et on a souligné le problème des horaires et du travail inter-unités pour Sport Extra, aussi du travail illégal aux secteurs anglais, RCI et Première Chaîne. On attend une réponse favorable et de nouveaux projets.

**GROUPE POST - PRODUCTION
Éric Lemyre**

Éric Lemyre a motivé son absence et n'a pas rapport.

GROUPE CDI (1)
Michel Labrie

Michel n'a pas de rapport.

GROUPE CDI (2)
Marie-France Clément

19 décembre : première réunion du comité vigilance. Ce comité a pour but de régler les problèmes en régie au CDI. Notre première tâche fût de discuter de la nourriture et du port des casques d'écoute en régie. Nous avons demandé aux employé(e)s de nous faire leur suggestions sur ces deux problématiques. Des mémos suivront sous peu; notre prochaine réunion est prévue pour le 23 janvier.

3 janvier: délai pour non-respect de l'ancienneté pour le départ des congés annuels selon l'article 58.4.

5 janvier: j'ai écrit à Nathalie et Marie-Lou afin de leur faire part des nombreux problèmes au CDI.

17 janvier : j'ai fait un suivi sur les différents dossiers avec Marie-Lou.

GROUPE INFOGRAPHIE
Christian Goupil

Christian Goupil a motivé son absence et n'a pas de rapport.

7. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour les mois de novembre et décembre 2007, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Pas de rapport.

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Pas de rapport.

8.3 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) - ALAIN HOUDE

Rapport d'activité du représentant Starf au C.L.S.S. pour le mois décembre 2007

- Présence à la réunion du comité du mardi 11 décembre 2007.
- Enquête complémentaire sur 3 accidents de travail.
- Assister à l'assemblée générale annuelle du STARF le 17 décembre.
- Faire le suivi du signalement de risque sur la formation du lift(girafe) du studio 43.

- Réunion pour demander une formation des assistants-techniciens sur le lift(girafe) du studio 43 avec Pierre Beucage représentant APS au CLSS et Lyne Duplessis et Michèle Hatto. Demande aussi pour le port du casque dans la girafe et des autres lifts. Nous avons eu une telle réunion avec Yves Beaupré avant son départ.

- Faire la commande de deux guides en santé sécurité sur le soudage et un guide de référence des comités de santé et de sécurité, au centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

- Tournée des studios pour rencontrer les gens de STARF et voir s'il y a d'autres problèmes.
- J'ai refait la demande de la statistique pour les 16 heures de travail par jour par personne sur une année. Lyne Duplessis m'a dit que cette demande est traitée à la table des griefs. Je crois qu'il y a un grief sur les heures excessives

8.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY

Pas de rapport.

*** Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel ***

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le centre des ressources Longpré & Associés au numéro 843-7009 ou au 1-800-567-AIDE.
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

8.5 COMITÉ CONSULTATIF DES AVANTAGES SOCIAUX (CCAS)

Il n'y a pas eu de CCAS.

Prochaine rencontre : début mars 2008

9. VARIA

Cafétéria : débat sur la cafétéria. Beaucoup de plaintes. Heures d'ouverture, quantité, coûts.

Il est proposé d'encourager les gens à se plaindre et à remplir les cartes de commentaires.

11. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 9

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 21 janvier 2008, soit levée à 21h39 et ajournée au lundi, 25 février 2008.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Nathalie Audet

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 10

La motion 9 est adoptée à l'unanimité à 21h39.

L'assemblée est levée à 21h39 et ajournée au lundi, 25 février 2008.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marie-Lou Faille

Secrétaire-trésorière, STARF section locale de Montréal